

La surveillance biologique du territoire dans le domaine végétal

La surveillance biologique du territoire a pour objet de s'assurer de l'état sanitaire des végétaux, et de suivre l'apparition éventuelle d'effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement.

Ouverture à d'autres acteurs

Auparavant, seules les zones agricoles (ZA) étaient concernées par la surveillance biologique du territoire, à travers l'Axe 5 du plan Ecophyto 2018, « Renforcer les réseaux de surveillance des bioagresseurs* et des effets indésirables de l'utilisation des pesticides* ». Depuis 2011, d'autres acteurs sont désormais invités à entrer dans le dispositif national. Il s'agit notamment :

- Des gestionnaires des zones non agricoles professionnelles (« ZNA pro ») :
 - Espaces verts communaux et des collectivités : parcs publics, cimetières, terrains de sport ou de loisirs, voiries et trottoirs, etc.
 - Mais aussi : sites industriels, golfs, zones aquatiques, parcs et jardins (privés ou publics) entretenus par des entrepreneurs paysagistes et des élagueurs, etc.
- Des jardiniers des zones non agricoles amateurs (« ZNA amateurs ») : elles rassemblent 17 millions de jardiniers amateurs répartis sur tout le territoire français, soit une surface cumulée de 1 million d'hectares.

À chaque fois, la participation aux réseaux se fait sur la base du volontariat. Seuls les acteurs qui le souhaitent participent à la surveillance biologique du territoire concernant les zones non agricoles.

Le bulletin de santé du végétal (BSV)

Chacun de ces réseaux s'appuie sur des protocoles nationaux qui lui sont spécifiques pour l'identification et la surveillance des bioagresseurs et des auxiliaires.

Les données d'observations sanitaires relevées sur le terrain sont transmises de manière informatique par les observateurs aux animateurs régionaux des réseaux de surveillance biologique du territoire. **Ceux-ci synthétisent les informations afin de produire des bulletins de santé du végétal (BSV*).** Leur fréquence de parution varie selon les régions, elle peut être **d'hebdomadaire à mensuelle**. Des flashes d'information peuvent également être produits si la situation l'exige.

À partir des BSV régionaux, un bilan régional annuel ainsi qu'une synthèse nationale (rapport annuel du gouvernement au Parlement en surveillance biologique du territoire dans le domaine végétal) sont produits chaque année.

Un outil d'aide à la décision

Ces BSV délivrent pour chaque réseau (ZA, ZNA pro et ZNA amateurs) une information régionale sur la dynamique des bioagresseurs et une estimation des risques phytosanitaires encourus. Il donne ainsi une tendance d'évolution des bioagresseurs à l'échelle d'une petite région. Il s'agit d'un premier niveau qui doit être ensuite interprété localement.

Le BSV apporte ainsi au jardinier une information utile : en l'informant sur le contexte sanitaire, il l'incite à observer son jardin et donc à anticiper et **raisonner ses propres stratégies de protection des végétaux** (choix de variétés résistantes, pose de voiles anti-insectes à la bonne période...).

Exemples :

- Extrait du BSV ZNA Région Centre du 29/09/12

Alliacées

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Contexte d'observations

Les premières piqures de mouche mineuse ont été détectées à Montlouis-sur-Loire (37) sur des poireaux et ciboulettes. Des piqures ont également été observées dans un jardin amateur du Loir et Cher (41). On peut donc considérer que le vol est effectif.

La piqure de nutrition de la mouche mineuse est facilement reconnaissable : il s'agit de petits points blancs (rectangulaires) alignés verticalement (voir photo ci-contre).



Photo : Cyril Kruczkowski FDGDON37. Piqure de la mouche mineuse sur oignon.

Evaluation du risque

Les pontes ne devraient pas tarder si les conditions climatiques sont clémentes. **Surveiller vos alliacées.**

Rouille (*Puccinia porri*)

Contexte d'observations

La rouille est maintenant bien installée sur la plupart des poireaux observés. Les attaques sont parfois importantes si l'on cultive des variétés sensibles.

Eléments de biologie

Les symptômes de la rouille sont très caractéristiques : pustules de couleur jaune ou marron sur les feuilles donnant un aspect rouillé au feuillage. En cas de fortes contaminations, les feuilles peuvent complètement se dessécher.



Photos : C. Kruczkowski FDGDON37. Taches sur feuille de poireau

Evaluation du risque

Ce champignon se développe généralement à l'automne. Des températures comprises entre 10 et 15°C ainsi qu'une forte humidité (brouillard, rosée, précipitations) sont favorables à son apparition et à son développement ; la dissémination du champignon se faisant par le vent.

Le risque d'infestation reste limité si le temps est sec. **Surveiller vos poireaux, l'utilisation des poireaux résistants, la rotation des cultures limitent l'apparition de la maladie.**

- Extrait du BSV ZNA Région Centre du 27/07/12

Rosier

Mégachile (=Abeille solitaire)

Contexte d'observations

Les dégâts de mégachile sont toujours observés à Bouzy-la-Forêt (45) (cf. BSV n°8 pour plus d'information).

Evaluation du risque

Les dommages causés par les abeilles solitaires sont uniquement esthétiques ; la croissance des plantes n'est généralement pas affectée.



Dégâts de Mégachile sur feuille de rosier (<http://jardinoscopeprat.canalblog.com>).

Aucun BSV ne fait référence à des préconisations de traitement ou de produits, pour ne pas inciter à utiliser des pesticides. Les actions de conseil en matière phytosanitaire demeurent indépendantes et strictement encadrées par la réglementation.

Les mesures préventives et prophylactiques* ainsi que de biocontrôle* au jardin sont accessibles à tous sur **la plateforme nationale d'information pour les jardiniers** : www.jardiner-autrement.fr. Consultez-la régulièrement : l'ajout de nouveaux contenus est permanent.

Les BSV sont quant à eux répertoriés sur le site web <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-BSV>, qui renvoie sur les sites web régionaux des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). Certains sites des DRAAF proposent de s'inscrire pour recevoir les BSV par e-mail. Il est également possible de trouver les BSV sur les sites web des partenaires et associations locales.

L'accompagnement de l'animateur

Le jardinier qui participe à la surveillance biologique du territoire appartient à un réseau régional de jardiniers observateurs.

Ce réseau est accompagné par un animateur, qui informe les jardiniers sur le fonctionnement du réseau régional, les aide au diagnostic des bioagresseurs au jardin, organise des formations et des rencontres annuelles (en début de campagne d'observation, bilan en fin d'année)... L'animateur réalise également, en cas de besoin, les prélèvements pour analyse et détermination en laboratoire ainsi que le signalement aux autorités compétentes d'organismes réglementés. Tous ces éléments sont développés dans les pages suivantes.

Choix des bioagresseurs à suivre par le jardinier observateur

En fonction des végétaux de son jardin, avec l'appui de l'animateur, le jardinier sélectionne un ou plusieurs couples « plantes/bioagresseurs* » parmi les 70 présentés dans ce guide. Les 70 couples ont été retenus car :

- très consommateurs de pesticides,
- fréquents dans les jardins ou au contraire émergents ou préoccupants,
- pouvant représenter un risque important de contamination des cultures professionnelles (agriculture, maraîchage, floriculture...), voire des problèmes de santé publique (plantes allergisantes).

L'observation et le signalement

Pour chaque couple retenu, le jardinier réalise une observation approfondie, sur une période précisée pour chaque bioagresseur. L'observation est hebdomadaire et dure environ 30 minutes.

Le jardinier peut signaler s'il le souhaite la présence d'un bioagresseur qu'il ne s'est pas engagé à suivre (observation simple). D'autre part, le signalement de la présence d'un bioagresseur réglementé est obligatoire.

Le jardinier conserve son comportement habituel au jardin. En cas d'intervention sur une plante suivie, le jardinier est invité à le signaler dans le cadre du tableau « observation approfondie ».

Le jardinier transfère ensuite son tableau d'observations à l'animateur, qui les compilera pour donner naissance au BSV dans les jardins.